



Dossier du BHI n° S1/5051

**LETTRE CIRCULAIRE 38/2016**  
**16 août 2016**

**SIXIEME SESSION DU COMITE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES  
SUR LA GESTION DE L'INFORMATION GEOSPATIALE  
A L'ECHELLE MONDIALE (UN-GGIM)**

Référence : LC de l'OHI 57/2015 du 11 août - *Rapport de la cinquième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La présente lettre circulaire fournit un résumé des principaux résultats de la sixième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM) qui s'est tenue au siège des NU à New York, Etats-Unis, du 3 au 6 août, comme annoncé en référence.

2. Le comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM) rend compte à l'Assemblée générale des NU via le Conseil économique et social des NU (ECOSOC). L'objectif principal de l'UN-GGIM est de jouer un rôle prépondérant dans l'établissement d'un agenda du développement de la gestion des informations géospatiales à l'échelle mondiale et de promouvoir l'utilisation des informations géospatiales pour répondre aux principaux défis mondiaux, notamment compte tenu du rôle des données géospatiales dans le suivi et la réalisation des objectifs de développement durable approuvés dans l'Agenda 2030 des NU pour le développement durable.

3. La sixième session de l'UN-GGIM (UN-GGIM-6) a été précédée de 28 réunions parallèles associées traitant des réunions régionales de GGIM ainsi que de discussions à l'appui de plusieurs groupes de travail qui soutiennent la GGIM.

4. La session a vu la participation d'environ 300 personnes représentant plus de 80 Etats membres des NU et organisations observatrices, incluant l'OHI. Un représentant du service hydrographique des Etats-Unis (service des levés côtiers) était présent au sein de la délégation des Etats-Unis. Les services hydrographiques de Cuba, de Nouvelle-Zélande, d'Oman et des Philippines étaient représentés, étant donné que leurs délégations nationales étaient menées par leurs organisations mères. Le président du Comité de direction y a représenté l'OHI.

**Sujets relevant d'un intérêt pour l'OHI**

5. Un certain nombre des items figurant à l'ordre du jour de l'UN-GGIM-6 intéressaient directement les Etats membres de l'OHI, particulièrement en ce qui concerne l'éventuelle contribution de données et services hydrographiques aux infrastructures de données spatiales nationales et régionales.

6. **Utilisation de normes géospatiales.** L'avancement du développement et de la tenue à jour des normes pertinentes de l'OHI a été présenté au comité dans le cadre d'un rapport conjoint de l'OHI, de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de l'*Open Geospatial Consortium* (OGC). Le comité a exprimé ses remerciements pour les travaux continus de l'OHI, de l'ISO et de l'OGC concernant l'harmonisation et la mise en œuvre de normes, et a reconnu l'utilité des deux documents de référence élaborés par les trois organisations et adoptés par l'UN-GGIM. Plusieurs Etats membres ont indiqué que les documents de référence étaient à présent utilisés pour souligner l'importance fondamentale de l'adoption et de l'utilisation de normes géospatiales afin d'améliorer l'interopérabilité et l'accès aux données dans leur pays.

7. **Thématiques de données fondamentales.** Le comité a examiné les progrès effectués par son groupe de travail (GT) sur les thématiques de données géospatiales fondamentales mondiales. Le GT a été invité à rendre compte de ses avancements lors de la prochaine session. Il semble très probable que l' « élévation/profondeur » sera finalement avalisé par les NU en tant que l'un des jeux de données les plus essentiels. Le Comité de direction est d'avis que ceci entraînerait la reconnaissance de l'importance fondamentale des données d'élévation et de profondeur pour les infrastructures de données géospatiales nationales. Dans le même temps, cela pourrait augmenter la pression exercée afin de rendre de telles données largement accessibles et gratuites, ou très abordables, une tendance qui semble déjà gagner du terrain parmi les représentants de l'UN-GGIM.

8. **Données ouvertes, partage des données et informations géographiques participatives.** Le comité a confirmé une nouvelle fois sa reconnaissance du fait que les données ouvertes, les politiques de partage des données et l'utilisation d'informations géographiques participatives (mécanisme participatif) sont essentielles pour faire progresser l'utilisation des informations géospatiales. Ces sujets sont déjà traités par l'OHI, dans le cadre des compétences du groupe de travail sur les infrastructures de données spatiales maritimes (MSDIWG) et de celles du groupe de travail sur la bathymétrie participative (CSBWG).

9. **Information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers (et maritime).** Le groupe d'experts du comité sur l'application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers a fourni son compte rendu et ses observations. Le représentant de l'OHI a appelé l'attention du comité sur le fait que les sujets examinés par son groupe d'experts s'appliquaient de la même manière aux zones côtières, aux mers et aux océans. Il a appelé l'attention sur les travaux en cours à l'OHI pour aider les Etats membres à contribuer aux infrastructures de données spatiales nationales et régionales et a invité le comité à envisager d'étendre la portée de l'étude au-delà du domaine des biens fonciers, afin d'inclure spécifiquement les eaux côtières, les mers et les océans. Ainsi, le comité a :

*... reconnu la nécessité de considérer le domaine maritime (lignes de côte, eaux côtières, mers et océans) comme un élément essentiel de l'infrastructure de données spatiales qui sous-tend la gestion et l'administration des biens fonciers, des espaces maritimes ainsi que les ressources géospatiales nationales de nombreux Etats membres côtiers.*

10. L'OHI a été invitée à participer au groupe de travail sur les thématiques de données géospatiales fondamentales mondiales et au groupe d'experts sur l'application de l'information géospatiale liée à la gestion et à l'administration des biens fonciers, afin de présenter la perspective maritime et hydrographique.

### **Conscience de l'hydrographie au sein de l'UN-GGIM**

11. Le Comité de direction note qu'au sein des délégations de l'UN-GGIM, le niveau de connaissance ou de reconnaissance de la valeur fondamentale des données hydrographiques ainsi que des réalisations majeures de la communauté hydrographique (OHI) en matière de développement et de mise en œuvre universelle de normes internationales, de nos mécanismes de coopération et de coordination régionales fructueux, et de nos efforts croissants en matière de renforcement des capacités, reste extrêmement faible. La plupart des Etats sont représentés à l'UN-GGIM par leurs administrations foncières nationales, qui n'entretiennent vraisemblablement pas ou peu de contacts ou de coopération avec leurs homologues des services hydrographiques nationaux. Dans ce contexte, les Etats membres de l'OHI sont encouragés à envisager de s'assurer que leurs délégations auprès de l'UN-GGIM ainsi que les groupes régionaux associés soient correctement informés des aspects pertinents de l'hydrographie dans le cadre des travaux de l'UN-GGIM, et même à envisager d'essayer de se joindre à leurs délégations respectives.

### **Prochaine session de l'UN-GGIM**

12. La septième session de l'UN-GGIM se tiendra la première semaine d'août 2017, au siège des NU.

### **Documentation**

13. Des copies de tous les documents ainsi que le compte rendu de la réunion sont disponibles sur le site web du GGIM à l'adresse : <http://ggim.un.org>

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', with a period at the end.

Robert WARD  
Président